

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025**

numéro
CC_250626_10

L'an deux mille-vingt cinq, le vingt six juin,
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le vingt juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	32
exprimés	38
vote	
pour	38
contre	0
abstention	0

Présents :

Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Sonia ROMERO, Jean Michel BRAL, Jean TRINQUIER, Alain VIALA, Bernard GOUJON, Daniel FABRE, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadhila BENAMMAR KOLY, David BOSCH, Ali BENAMEUR, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Damien ALIBERT, Ahmed KASSOUH, Antoine GOUTELLE, Félicien VENOT, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Bernard JAHNICH, Éric OLLIER, Isabelle PERIGAULT, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE.

M. Christian BELLAS suppléant de M. Luc BEVILACQUA, M. Bertrand SONNET suppléant de M. Christophe ROMO, M. Alain CARLES suppléant de M. Michel DRUENE.

Absents avec pouvoirs :

Michel COMBES à Daniel VALETTE, Martine BAÏSSET à Jean-Luc REQUI, Jérôme VALAT à Jean Michel BRAL, Jérôme CLARISSAC à Jean TRINQUIER, Isabelle PEDROS à Jean-Marc SAUVIER, Valérie ROUVEIROL à Bernard GOUJON.

Absents :

Joëlle GOUDAL, Véronique VANEL, Izia GOURMELON, Monique GALEOTE, Fatiha ENNADIFI, David DRUART, Nathalie SYZ, Claude LAATEB, Magali STADLER, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Frédéric ROIG, Françoise OLIVIER, Jean-Christophe COUVELARD, Clément THERY, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Sandrine TONON, Philippe BERLENDIS, Alain FALCOU.

OBJET :	Approbation du compte administratif de l'année 2024 du budget annexe Office de commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture
----------------	--

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier :

- l'article L.5211-1 : Les dispositions du chapitre 1^{er} du titre II du livre 1^{er} de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre. Pour l'application des dispositions des articles L.2121-8, L. 2121-9, L.2121-11, L. 2121-12, L.2121-19 et L.2121-22 et L.2121-27-1, ces établissements sont soumis aux règles applicables aux communes de 3 500 habitants et plus s'ils comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus,
- l'article L.1612.12 : l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'Assemblée délibérante sur le compte administratif du Maire, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité ; ces documents doivent être concordants,
- l'article L.2121-14 : le compte administratif est soumis à l'approbation du Conseil Communautaire, hors la vue du Président, 4 : le compte administratif est soumis à l'approbation du Conseil Communautaire, hors la vue du Président,

VU la délibération n°CC_250626_06 du Conseil communautaire de ce jour, relative à l'élection du Président de séance, Gaëlle LÉVÊQUE, pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal, des budgets annexes de l'office de tourisme, des équipements touristiques, de l'office de commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture, des ZAE-PAE, du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif,

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSIDÉRANT que la note synthétique des comptes administratifs de l'année 2024 et le compte administratif de l'année 2024 du budget annexe de l'Office de commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture exposé au Conseil communautaire ce jour ont été mis à disposition à l'accueil de la collectivité et par voie dématérialisée dans le dossier de convocation du Conseil disponible dans l'ordre du jour associé à la convocation, et ce dernier peut se résumer de la façon suivante :

	investissement	fonctionnement
recettes	1 718,91	81 742,47
dépenses	0,00	80 001,08
total	1 718,91	1 741,39

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de restes à réaliser en dépenses et en recettes à la clôture de l'année 2024,

CONSIDÉRANT les résultats de clôture suivants :

	résultat de clôture 2023	part affectée à l'investissement 2024	résultat de l'exercice 2024	transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	résultat de clôture 2024
investissement	1 718,91		0,00		1 718,91
fonctionnement	8 466,71		-6 725,32		1 741,39
total	10 185,62		-6 725,32		3 460,30

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT susvisé, le Président du Conseil, après avoir assisté aux échanges, sort de la salle pour que le Conseil communautaire puisse délibérer, sous la présidence de Gaëlle LÉVÊQUE, en application de la délibération n°CC_250626_06 susvisée,

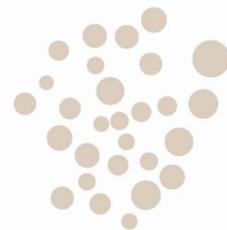
Où l'exposé de David BOSCH et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif de l'année 2024 du budget annexe Office de commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture,
- **ARTICLE 2 : RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARTICLE 3 : ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ARTICLE 4 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 5 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20250626-lmc119691-DE-1-1
Date de télétransmission : 30/06/25
Date de publication : 03/07/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le vingt six juin deux mille vingt-cinq
Le Président,
Jean-Luc REQUI



COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

hors SIELL

NOTE SYNTHÉTIQUE

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu' «une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

TABLE DES MATIÈRES

1. BUDGET PRINCIPAL.....	2
1.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	4
1.1.1. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	4
1.1.2. Les recettes réelles de fonctionnement.....	8
1.2. L'ÉPARGNE.....	12
1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	13
1.3.1. Les dépenses réelles d'investissement.....	13
1.3.2. Les recettes réelles d'investissement.....	15
1.4. LA DETTE ET LA TRÉSORERIE.....	16
2. LES BUDGETS ANNEXES.....	18
2.1. LES BUDGETS TOURISME (OFFICE DE TOURISME, ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES).....	18
2.2. LES BUDGETS ÉCONOMIQUES.....	20

1. BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011 - Charges à caractère général	2 932 606,56 €	3 030 711,31 €	2 796 380,49 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 132 787,35 €	7 876 715,00 €	7 832 670,22 €
014 - Atténuations de produits	1 338 086,71 €	1 124 572,00 €	1 123 699,71 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 128 117,13 €	3 360 976,69 €	3 281 024,03 €
Total des dépenses de gestion courante	14 531 597,75 €	15 392 975,00 €	15 033 774,45 €
66 - Charges financières	253 370,12 €	252 305,00 €	235 860,90 €
67 - Charges exceptionnelles	16 819,54 €	64 000,00 €	60 734,43 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	14 801 787,41 €	15 709 280,00 €	15 330 369,78 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	1 751 337,13 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	472 504,83 €	558 000,00 €	547 024,32 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	472 504,83 €	2 309 337,13 €	547 024,32 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	15 274 292,24 €	18 018 617,13 €	15 877 394,10 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 633 832,75 €	1 738 160,00 €	1 815 197,55 €
73 - Impôts et taxes	10 777 222,04 €	10 883 994,49 €	10 949 692,04 €
74 - Dotations, subventions et participations	3 094 085,45 €	3 127 509,00 €	3 022 784,04 €
75 - Autres produits de gestion courante	159 533,38 €	313 587,00 €	331 022,34 €
013 - Atténuations de charges	412 269,20 €	343 195,00 €	295 547,57 €
Total des recettes de gestion courante	16 076 942,82 €	16 406 445,49 €	16 414 243,54 €
77 - Produits exceptionnels	45 295,70 €	20 301,30 €	20 301,30 €
78 - Reprises sur provision	92 631,00 €	45 608,00 €	45 608,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	16 214 869,52 €	16 472 354,79 €	16 480 152,84 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 346,75 €	51 000,00 €	50 788,13 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	59 346,75 €	51 000,00 €	50 788,13 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	928 047,11 €	1 495 262,34 €	1 495 262,34 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	17 202 263,38 €	18 018 617,13 €	18 026 203,31 €

RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2024	16 530 940,97 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2024	15 877 394,10 €
RESULTAT DE L'EXERCICE DE FONCTIONNEMENT 2024	653 546,87 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 495 262,34 €
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT 2024	2 148 809,21 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
20 - Immobilisations incorporelles	399 896,00 €	220 614,13 €	51 343,08 €
21 - Immobilisations corporelles	1 280 216,98 €	719 860,98 €	245 918,00 €
23 - Immobilisations en cours	475 285,78 €	263 602,88 €	99 075,69 €
Total des dépenses d'équipement	2 155 398,76 €	1 204 077,99 €	396 336,77 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	617 650,00 €	602 178,15 €	
10- Dotations fonds divers et réserves	147 941,72 €	0,00 €	
26 - Participations créances rattachées	1 500,00 €	1 500,00 €	
13 - Subvention d'investissement reçues	64 720,67 €	38 531,00 €	26 189,67 €
204 - Subventions d'équipement versées	261 726,00 €	86 477,00 €	52 500,00 €
Total des dépenses financières	1 093 538,39 €	728 686,15 €	78 689,67 €
45 - Total des opérations pour compte de tiers	32 182,63 €	11 887,79 €	20 294,84 €
Total des dépenses réelles d'investissement	3 281 119,78 €	1 944 651,93 €	495 321,28 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 000,00 €	50 788,13 €	
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	
Total des dépenses d'ordre d'investissement	51 000,00 €	50 788,13 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	773 456,01 €	773 456,01 €	
TOTAL des dépenses d'investissement	4 105 575,79 €	2 768 896,07 €	495 321,28 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
13 - Subventions d'investissement reçues	539 806,43 €	178 061,51 €	528 098,81 €
21 - Immobilisations corporelles	10 981,09 €	10 981,09 €	
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	2 298,48 €	
Total recettes d'équipement	550 787,52 €	191 341,08 €	528 098,81 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	738 223,73 €	624 066,96 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €	300 537,60 €	
Total recettes financières	1 038 223,73 €	924 604,56 €	0,00 €
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	207 227,41 €	140 893,41 €	66 334,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	1 796 238,66 €	1 256 839,05 €	594 432,81 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 751 337,13 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	558 000,00 €	547 024,32 €	
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 309 337,13 €	547 024,32 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	4 105 575,79 €	1 803 863,37 €	594 432,81 €

RESULTAT DE CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT	
SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2024	1 371 154,57 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2024	1 995 440,06 €
RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT 2024	-624 285,49 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023 AFFECTE A LA COUVERTURE DES INVESTISSEMENTS (1068)	432 708,80 €
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	773 456,01 €
SOLDE EXECUTION 2024	-965 032,70 €
RESTES A REALISER RECETTES	594 432,81 €
RESTES A REALISER DEPENSES	495 321,28 €
SOLDE DES RAR	99 111,53 €
BESOIN DE FINANCEMENT 2024	-865 921,17 €
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	2 148 809,21 €
RESULTAT DE CLOTURE GLOBAL 2024 (hors RAR)	1 183 776,51 €

1.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1.1. Les dépenses réelles de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Tx de réalisation	Tx d'évolution
011 - Charges à caractère général	2 932 606,56 €	3 030 711,31 €	2 796 380,49 €	92,27%	-4,65%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 132 787,35 €	7 876 715,00 €	7 832 670,22 €	99,44%	9,81%
014 - Atténuations de produits	1 338 086,71 €	1 124 572,00 €	1 123 699,71 €	99,92%	-16,02%
65 - Autres charges de gestion courante	3 128 117,13 €	3 360 976,69 €	3 281 024,03 €	97,62%	4,89%
66 - Charges financières	253 370,12 €	252 305,00 €	235 860,90 €	93,48%	-6,91%
67 - Charges exceptionnelles	16 819,54 €	64 000,00 €	60 734,43 €	94,90%	261,09%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-	-
TOTAL dépenses réelles de fonctionnement	14 801 787,41 €	15 709 280,00 €	15 330 369,78 €	97,59%	3,57%

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 15 330 369,78€ en 2024, soit un taux de réalisation de 97,59% ou 378,9k€ non consommés en 2024. Le taux d'évolution par rapport au CA 2023 est de +3,57% (+528,6k€).

En 2024 la collectivité a maintenu un haut niveau du taux de réalisation ce qui témoigne de la qualité de son pilotage budgétaire et de la fiabilité des prévisions. Des écarts persistent sur les chapitres des charges à caractère général qui restent surévaluées par excès de prudence lors de la préparation budgétaire.

- Les charges à caractère général

Détail du chapitre par service :

LIBELLE	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Fonctionnement général (administration générale et moyens généraux)	314 107,55 €	278 352,33 €	343 964,00 €	378 362,95 €	35,93%
Services techniques, gestion des bâtiments communautaires et du parc automobiles	380 192,63 €	543 783,66 €	466 152,00 €	420 044,39 €	-22,76%
Culture	302 146,00 €	304 519,30 €	309 200,00 €	294 239,89 €	-3,38%
Musée	581 151,16 €	503 398,64 €	599 556,31 €	528 308,17 €	4,95%
Enfance	114 431,94 €	152 294,56 €	216 267,00 €	213 116,02 €	39,94%
Jeunesse	393 057,86 €	469 136,74 €	559 197,00 €	515 687,87 €	9,92%
Politique Ville	3 800,00 €	1 300,00 €	7 500,00 €	11 910,00 €	816,15%
Economie / emploi / formation	37 675,70 €	36 272,42 €	38 788,00 €	41 771,55 €	15,16%
GEMAPI	195 625,39 €	327 369,23 €	108 544,00 €	65 061,12 €	-80,13%
Collecte OM	202 066,78 €	271 977,49 €	332 293,00 €	287 151,72 €	5,58%
Habitat Urbanisme Patrimoine	46 707,68 €	21 304,21 €	18 350,00 €	13 096,04 €	-38,53%
Activités de pleine nature	14 320,89 €	12 756,63 €	19 600,00 €	16 018,15 €	25,57%
Secours	11 748,10 €	10 141,35 €	11 300,00 €	11 612,62 €	14,51%
TOTAL	2 597 031,68 €	2 932 606,56 €	3 030 711,31 €	2 796 380,49 €	-4,65%

Les charges à caractère général sont en réduction de 4,65% (-136k,2€) par rapport à l'exercice 2023.

Deux mouvements sont à distinguer :

- Un mouvement baissier qui s'explique essentiellement par :
 - o La normalisation du programme de travaux courant dans le domaine de la GEMAPI (-262,3k€) après une année 2023 exceptionnelle avec la finalisation du 2^{ème} plan de gestion (le prochain plan de gestion est en cours de construction). En 2024, le service s'est concentré sur d'autres thématiques ne générant que peu de charges à caractère général (PCS, PICS, observatoire du karst et partenariat BRGM) ;
 - o L'incidence des baisses du prix des fluides (gaz et électricité) qui a permis de réduire ce poste de dépenses significativement de 93k€ (-33,73%). Il faut souligner l'effort de réduction des consommations énergétiques de 2023 qui s'est poursuivi en 2024 ;
 - o Une baisse dans plusieurs services en lien avec les consignes de fin 2024 de gel des crédits (100k€) via un ajustement de l'activité de plusieurs services (services techniques, culture, etc.).
- Un mouvement haussier avec notamment :
 - o Dans le fonctionnement général :
 - La prise en charge du loyer du GIP santé ma santé, ma région (+16k€) ;
 - La hausse des primes d'assurance demandées par nos assureurs dans les domaines du dommage aux biens et de la flotte automobile (+31k€) ;

- Diverses dépenses majorées ou nouvelles : location des copieurs et les équipements de la salle MCB, des prestations de conseil en organisation du Centre de Gestion (enfance/jeunesse, coaching, communication), la production de nouveaux guides (santé, cathédrale), les contrats de maintenance et sécurité informatique, etc.).
- Dans le domaine de l'enfance (+60k€) avec la mise en œuvre du projet culturel et de la jeunesse (+46k€) en lien avec les séjours réalisés et la hausse du coût des repas.

CONSO KWH CCLL				
ENERGIE en kWh	2021	2022	2023	2024
Electricité	1 069 000	1 091 000	856 300	833 800
Gaz	154 531	138 843	127 950	166 438
TOTAL	1 223 531	1 229 843	984 250	1 000 238

CCLL					
ENERGIE	CA2022	CA2023	BP 2024	CA2024	EVOLUTION
Electricité	90 789,82 €	228 146,29 €	156 500,00 €	158 180,35 €	-30,67 %
Gaz	38 029,40 €	50 443,98 €	33 000,00 €	26 428,42 €	-47,61 %
TOTAL	128 819,22 €	278 590,27 €	189 500,00 €	184 608,77 €	-33,73 %

Les dépenses de personnel

LIBELLE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Salaires bruts chargés	5 492 364,82 €	5 814 504,63 €	6 482 212,06 €	11,48%
Personnel du GEEP	834 923,62 €	811 528,99 €	844 620,39 €	4,08%
Personnel affecté par un budget annexe(SIELL et OT)	46 243,00 €	20 483,31 €	53 262,07 €	160,03%
Personnel mis à disposition par le centre de gestion/SM Navacelles	28 380,74 €	0,00 €	0,00 €	-
Personnel mis à disposition par la ville de Lodève et Le Caylar	306 832,74 €	240 546,68 €	227 409,62 €	-5,46%
Assurance statutaire	138 187,54 €	183 149,50 €	159 678,54 €	-12,82%
Médecine du travail	28 601,40 €	25 093,08 €	28 006,38 €	11,61%
Cotisation au COS	35 738,28 €	37 481,16 €	37 481,16 €	0,00%
Remboursements des agents pris en charge par CDG	85 877,66 €	0,00 €	0,00 €	-
TOTAL	6 997 149,80 €	7 132 787,35 €	7 832 670,22 €	9,81%

Les charges de personnel sont en évolution de +9,8% (+699,9k€) par rapport à 2023. Les principaux mouvements 2024 :

- Suite à l'actualisation de notre sinistralité, la réduction du coût de notre assurance statutaire (-23,5k€) ;
- Les revalorisations salariales décidées par l'Etat de juillet 2023 sur une année pleine (+55k€ entre la hausse de 1,5% de la valeur du point et les mesures spécifiques de relèvement des bas de grilles) et la hausse de 5 points à l'ensemble des agents publics au 1^{er} janvier 2024 (+70,4k€), soit 125k€ de revalorisation salariales contraintes découlant de mesures étatiques ;
- L'augmentation de 8 ETP en moyenne (agents propres de la CCLL) entre 2023 et 2024 (de 144,89 ETP moyens en 2023 à 152,89 ETP moyens en 2024). Cette hausse correspond aux remplacements de personnel en 2023/2024 qui impactent pour certains 2024 en année pleine après quelques mois de vacances avant recrutement en 2023 (chargé de mission GEMAPI, responsable du service informatique, directeur de l'attractivité du territoire, technicien du musée, chargé de mission centre bourg), aux comblements de poste vacants depuis plusieurs années (conseiller en gestion (ex responsable commande publique), chargé de mission stratégie foncière (ex chargé de mission agriculture) et aux créations de postes de 2024 (chargé de mission fiscalité (0,5 ETP), assistant de direction au pôle ressources (0,5 ETP – mutualisé avec la ville de Lodève à 40%), assistant de direction services à la population et cohésion des territoires (1ETP – mutualisé avec la ville de Lodève à 50%), directeur de la transition écologique, chargé de la police de l'urbanisme (mutualisé avec la ville de Lodève à 80%), ambassadeur du tri des déchets (suite à reclassement). Il faut également mentionner l'accroissement du volume d'ETP moyens au sein de l'enfance/jeunesse : 1 ETP pour un éducateur de jeune enfant, 1ETP d'éducateur spécialisé, 1ETP de coordonnateur jeunesse et un animateur (0,8 ETP) ;
- A des évènements dans la carrière des agents (indemnités versées suite à une rupture conventionnelle, rétablissement du plein traitement suite à une décision médicale, indemnisation décès, etc.), le versement d'une prime spécifique à un agent dans le cadre d'un contrat de volontariat territoriale d'administration (5k€) ou dans le cadre d'une provision d'un contentieux (15k€).

Les mises à disposition

La mutualisation des agents permet de répondre aux objectifs de rationalisation et d'efficience dans la gestion du personnel ; cela permet également aux collectivités (ville et CCLL) de pouvoir recruter du personnel notamment d'encadrement, nécessaire au bon fonctionnement des services, en mutualisant les coûts salariaux.

En 2024, le montant payé à la ville de Lodève pour les mises à disposition s'est élevé à 220k€. Ce montant est en baisse de 6,6% par rapport à 2023 (-15k€).

	2022	2023	2024
Refacturation MAD ville de Lodève (recettes pour la CCLL)	317 035,05 €	400 370,62 €	432 323,85 €
MAD ville de Lodève (dépenses pour la CCLL)	291 803,54 €	235 923,51 €	220 159,70 €

Les recettes sont en augmentation (+31,9k€) suite aux nouvelles mises à disposition actées en 2024 (assistants de direction, agent du service des finances, conseiller en gestion, chargé de mission police de l'urbanisme).

Recours au GEEP en 2024

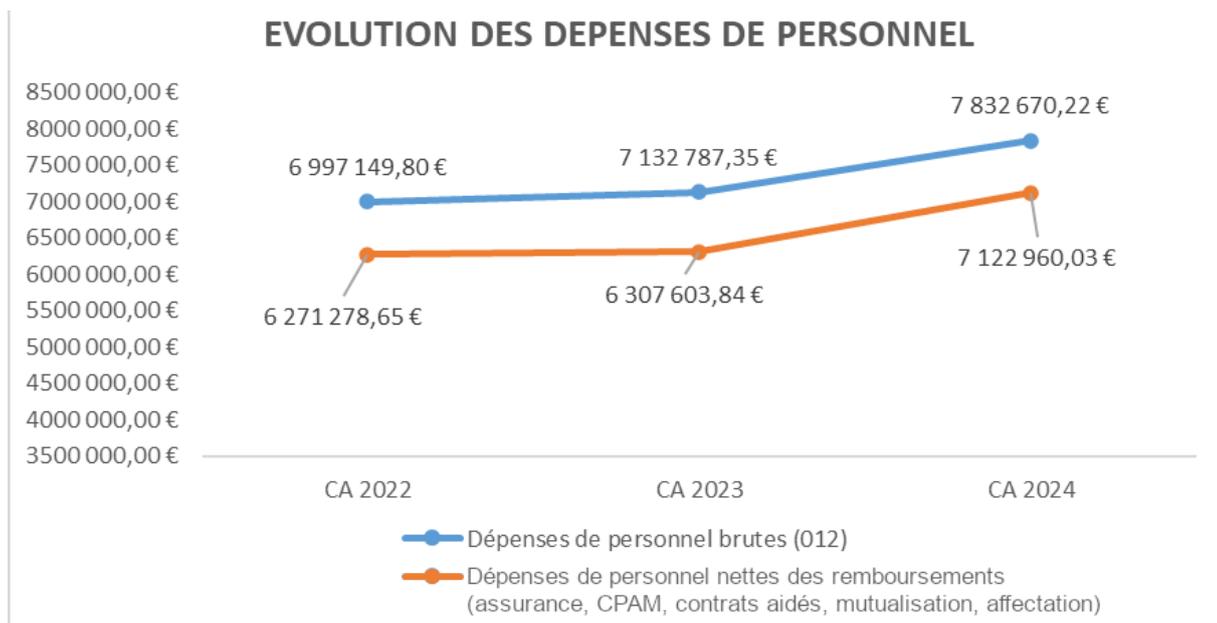
Depuis plusieurs années la collectivité est adhérente à un GEEP, structure associative à but non lucratif ; l'embauche d'agents par l'intermédiaire du GEEP présente des avantages à la fois pour la collectivité et pour l'agent. Le recours au GEEP est principalement utilisé pour les services enfance/jeunesse, le musée et pour l'entretien des bâtiments communaux.

Le recours au GEEP s'est accru en 2024 (+31k€) :

- L'accroissement du recours au GEEP pour l'entretien des locaux (avec un accroissement du nombre d'heures nécessaire à l'entretien des locaux) ;
- L'accroissement pour le musée en lien avec la programmation et la sécurisation du musée ;
- Le recours à 2 apprentis via le GEEP (+20k€).

SECTEUR	CA 2022	CA 2023	CA 2024
JEUNESSE	541 407,59 €	540 832,44 €	510 241,92 €
MICROCRCHE	90 352,51 €	90 393,24 €	105 638,29 €
MUSEE	140 615,41 €	127 079,24 €	148 775,12 €
SERVICES TECHNIQUES	62 548,11 €	47 985,78 €	56 928,10 €
GARDIENNAGE EXPOSITIONS CHANOINE	0,00 €	1 670,96 €	0,00 €
APPRENTIS COMMUNICATION	0,00 €	3 567,33 €	23 036,96 €
TOTAL	834 923,62 €	811 528,99 €	844 620,39 €

Evolution de la masse salariale



Si on raisonne en coût net, c'est-à-dire en déduisant les recettes RH (remboursements assurances, CPAM, contrats aidés, mutualisation, affectation) l'évolution de la masse salariale est de 815k€.

Les atténuations de produits

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
FNGIR	990 126,00 €	990 126,00 €	990 126,00 €	0,00%
Attribution de compensation versées	91 744,71 €	91 744,71 €	91 744,71 €	0,00%
Reversement filet de sécurité 2022	0,00 €	92 631,00 €	0,00 €	-100,00%
Reversement fraction TVA (CVAE/TH)	0,00 €	21 963,00 €	24 697,00 €	12,45%
Restitution trop perçu réforme TH (hausse taux entre 2017/2019)	0,00 €	131 117,00 €	0,00 €	-100,00%
Dégrèvement GEMAPI	11 327,00 €	10 505,00 €	17 132,00 €	63,08%
TOTAL	1 093 197,71 €	1 338 086,71 €	1 123 699,71 €	-16,02%

En 2024, les atténuations de produits se sont réduites de 16,02% (-214,4k€) avec l'absence de reversements exceptionnels en 2024. On peut noter tout de même la hausse des dégrèvements GEMAPI (+6,6k€) et la poursuite des reversements de fraction TVA trop perçues en lien avec les difficultés de l'Etat à anticiper les recettes de TVA nationales sur une année.

Les autres charges de gestion courante

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Indemnités Elus	137 969,30 €	148 797,79 €	149 863,83 €	0,72%
Contributions et participations versées	1 817 882,24 €	1 908 603,75 €	1 983 528,96 €	3,93%
SM salagou fonctionnement	33 700,00 €	33 872,78 €	35 844,55 €	5,82%
SM Navacelles fonctionnement	20 640,00 €	20 800,00 €	20 800,00 €	0,00%
Syndicat abattoir	2 779,50 €	2 779,50 €	2 764,50 €	-0,54%
SM du bassin Fleuve Hérault	13 561,48 €	7 726,88 €	8 113,22 €	5,00%
SM SYDEL (Pays)	112 894,00 €	112 186,00 €	114 022,50 €	1,64%
SM SYDEL (Pays) - SCOT	37 300,00 €	45 000,00 €	57 000,00 €	26,67%
SM PRAE Michel Chevalier	39 340,80 €	38 831,00 €	26 735,40 €	-31,15%
Syndicat Centre Hérault	1 545 558,00 €	1 604 480,00 €	1 638 484,00 €	2,12%
SM des vallées	522,51 €	535,33 €	541,93 €	1,23%
Fondation du patrimoine	600,00 €	500,00 €	500,00 €	0,00%
Association des communes forestières de l'Hérault	2 936,00 €	2 936,00 €	3 022,40 €	2,94%
Comité Local pour le logement autonome des jeunes	5 851,00 €	5 728,00 €	5 765,00 €	0,65%
CAUE de l'Hérault		562,00 €	568,00 €	1,07%
Parc des Grands Causses			22 478,40 €	-
GIP santé		29 763,00 €	44 724,00 €	50,27%
SM CFMEL	1 528,00 €	1 479,20 €	1 479,20 €	0,00%
Sites et cités remarquables	670,95 €	685,86 €	685,86 €	0,00%
Autres		738,20 €	0,00 €	-100,00%
Contribution au CD 34 - Programme d'intérêt généra	11 761,00 €	11 761,00 €	0,00 €	-100,00%
Financement des budgets annexes	263 625,00 €	308 927,44 €	358 243,07 €	15,96%
OFFICE DE TOURISME	220 625,00 €	296 949,44 €	255 000,00 €	-14,13%
EQUIPEMENTS TOURISTIQUES			54 543,07 €	-
OFFICE DE COMMERCE	43 000,00 €	11 978,00 €	48 700,00 €	306,58%
Financement CIAS	296 015,72 €	362 000,00 €	367 447,26 €	1,50%
Fonds de concours école de musique	28 728,00 €	37 600,00 €	48 641,53 €	29,37%
Subventions aux associations et autres participations	35 200,00 €	165 400,00 €	166 495,00 €	0,66%
Autres organismes publics	0,00 €	1 554,25 €	1 640,35 €	5,54%
Admission non valeur et creances éteintes	11 931,26 €	0,00 €	0,00 €	-
Utilisation logiciels informatiques	16 845,40 €	183 472,90 €	205 164,03 €	11,82%
Total	2 619 957,92 €	3 128 117,13 €	3 281 024,03 €	4,89%

L'évolution des autres charges de gestion courante est de +4,88% (+152,9k€) par rapport à 2023. Cette évolution découle :

- o Des majorations des subventions d'équilibre au CIAS (+5,4k€) et au budget annexe équipements touristiques (subvention exceptionnelle de 54,5k€ afin d'apurer des créances éteintes et en vue de la dissolution de ce budget) ;
- o La hausse des cotisations à certains organismes de regroupement dont il faut signaler :
 - ♣ La hausse de la cotisation au Syndicat Centre Hérault (+34k€) ;
 - ♣ La hausse de la cotisation au Pays Cœur d'Hérault (+13,8k€) ;
 - ♣ La nouvelle cotisation au Parc des Grands Causses (+22,4k€) ;
 - ♣ La hausse de la participation au GIP santé (+14,9k€).
- o La majoration de la maintenance de nos logiciels et progiciels (+21,6k€) ;
- o La majoration du fonds de concours versé à la ville de Lodève pour l'école de musique (+11k€).

Les frais financiers

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Intérêts des emprunts	186 959,29 €	202 400,30 €	188 910,63 €	-6,66%
Intérêts des lignes de trésorerie	29 078,63 €	50 969,82 €	46 950,27 €	-7,89%
Total	216 037,92 €	253 370,12 €	235 860,90 €	-6,91%

Les charges financières sont en baisse de 6,9% (-17,5k€) en raison de l'application du plan d'amortissement de la dette (incidence des prêts à taux variables) et du moindre coût des lignes de trésorerie (baisse des taux).

Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles se sont élevées à 60 734,43€ en 2024. Cela correspond à des annulation/réductions de titres émis sur un exercice comptable antérieur. La principale annulation de 59k€ a concerné l'annulation d'un titre de recouvrement des pénalités sur les travaux du musée suite à une décision du tribunal administratif. Cette annulation était motivée par une erreur matérielle (discordance entre le signataire de l'avis des sommes à recouvrer et du flux informatique lors de l'ordonnancement). Le titre a été réémis sans erreur pour le même montant sur l'exercice 2024 (recette au chapitre 75).

1.1.2. Les recettes réelles de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Tx de réalisation	Tx d'évolution
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 633 832,75 €	1 738 160,00 €	1 815 197,55 €	104,43%	11,10%
73 - Impôts et taxes	10 777 222,04 €	10 883 994,49 €	10 949 692,04 €	100,60%	1,60%
74 - Dotations, subventions et participations	3 094 085,45 €	3 127 509,00 €	3 022 784,04 €	96,65%	-2,30%
75 - Autres produits de gestion courante	159 533,38 €	313 587,00 €	331 022,34 €	105,56%	107,49%
013 - Atténuations de charges	412 269,20 €	343 195,00 €	295 547,57 €	86,12%	-28,31%
77 - Produits exceptionnels	45 295,70 €	20 301,30 €	20 301,30 €	100,00%	-55,18%
78 - Reprises sur provision	92 631,00 €	45 608,00 €	45 608,00 €	100,00%	-50,76%
TOTAL des recettes réelles de fonctionnement	16 214 869,52 €	16 472 354,79 €	16 480 152,84 €	100,05%	1,64%

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 16 480 152,84€ en 2024, soit un taux de réalisation de 100,05% (+7,8€) et une évolution de +1,64% (+265,3k€) par rapport au CA 2023.

Les atténuations de charges

LIBELLE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Stock musée	160 000,00 €	131 776,31 €	100 211,16 €	-23,95%
Contrats aidés/adultes relais	107 041,74 €	36 575,85 €	43 175,52 €	18,04%
Assurances/CPAM /CDC	141 469,05 €	223 076,69 €	139 407,51 €	-37,51%
Décharges syndicales	29 432,32 €	0,00 €	0,00 €	-
Autres	14 685,99 €	20 840,35 €	12 753,38 €	-38,80%
TOTAL	452 629,10 €	412 269,20 €	295 547,57 €	-28,31%

Les atténuations de charges ont baissé de 116,7k€ (-28,3%) par rapport à 2023. Cette baisse provient d'une fiabilisation de la valeur du stock du musée et d'une moindre indemnisation perçue de notre assureur compte tenu de notre sinistralité.

Les produits des services du domaine et ventes diverses

LIBELLE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Redevance spéciale Ordures Ménagères	77 902,00 €	122 189,91 €	117 008,35 €	-4,24%
Produits des services :	691 265,40 €	785 850,38 €	963 701,50 €	22,63%
Musée	235 204,32 €	238 756,80 €	240 014,02 €	0,53%
Culture	28 861,25 €	38 391,61 €	36 139,92 €	-5,87%
Jeunesse	286 253,20 €	339 928,80 €	449 486,82 €	32,23%
Petite enfance	140 946,63 €	168 773,17 €	238 060,74 €	41,05%
Autres	694,96 €	1 056,72 €	0,00 €	-100,00%
Mise à disposition de personnel aux budgets annexes	116 207,00 €	144 320,00 €	82 049,93 €	-43,15%
Mise à disposition de services et de personnel aux communes	317 035,05 €	400 370,62 €	432 323,85 €	7,98%
Refacturation aux budgets annexes	62 875,00 €	73 040,87 €	116 439,86 €	59,42%
Refacturation de frais aux communes	51 440,28 €	72 941,55 €	75 633,49 €	3,69%
Refacturation de frais aux autres redevables	50 529,22 €	34 062,70 €	28 040,57 €	-17,68%
TOTAL	1 367 948,91 €	1 633 832,75 €	1 815 197,55 €	11,10%

Les produits des services sont en progression de 11,1% (+181,4k€) par rapport au CA 2024. Les principaux mouvements observés sont :

- L'ajustement des refacturations aux budgets annexes (essentiellement du SIELL) de -18,9k€ ;
- L'accroissement des recettes tarifaires dans le domaine de la jeunesse (+109,5k€ ou +32,23%) et de la petite enfance (+69,3k€ ou +41,05%) en lien avec la hausse des tarifs, la hausse de la fréquentation et le basculement d'environ 2000 repas d'une tarification « cantine à 1€ » à une tarification « classique » ;

La fiscalité (73 et 731)

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Tx d'évolution
Taxe foncière bâti	935 153,00 €	1 003 256,00 €	1 057 069,00 €	5,36%
Taxe foncière non bâti	51 554,00 €	54 753,00 €	55 373,00 €	1,13%
Taxe foncière non bâti additionnelle	33 337,00 €	34 629,00 €	35 259,00 €	1,82%
Taxe habitation sur les résidences secondaires	609 232,00 €	693 660,00 €	650 311,00 €	-6,25%
CFE	1 064 420,00 €	1 212 457,00 €	1 302 773,00 €	7,45%
TEOM	2 772 667,00 €	2 954 100,00 €	3 110 362,00 €	5,29%
GEMAPI	370 875,00 €	370 076,00 €	370 037,00 €	-0,01%
Rôles supplémentaires	19 790,00 €	75 836,00 €	86 708,00 €	14,34%
Fraction de TVA - réforme TH	2 388 624,00 €	2 453 833,00 €	2 453 113,00 €	-0,03%
Fraction de TVA - réforme CVAE	352 956,00 €	378 369,00 €	377 791,00 €	-0,15%
TASCOM	143 977,00 €	375 481,00 €	266 391,00 €	-29,05%
IFER	210 350,00 €	212 338,00 €	238 576,00 €	12,36%
Attributions de compensation	671 324,04 €	671 324,04 €	671 324,04 €	0,00%
FPIC	292 125,00 €	287 112,00 €	274 605,00 €	-4,36%
TOTAL chapitre 73	9 916 384,04 €	10 777 224,04 €	10 949 692,04 €	1,60%

Le produit global des impôts et taxes a progressé en 2024 (+1,6% ou +172,4k€).

La fiscalité assise sur les valeurs locatives cadastrales (FB, FNB, THRS, CFE et TEOM) progresse de 4,35% (+257,7k€) du essentiellement de la hausse du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases d'imposition des valeurs locatives cadastrales décidée par le législateur lors de la loi de finances pour 2024 (hausse de 3,9%).

Les recettes fiscales affectées à la collectivité, après les suppressions de la taxe d'habitation et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, qui sont indexées sur l'évolution du produit national de TVA, ont été stables en lien avec les prévisions de fin d'année alarmistes du gouvernement sur la faiblesse de la dynamique des recettes de TVA au niveau national. Si l'on tient compte des reversements des trop perçus de 2023, ces recettes sont en baisse en 2024 (-26k€). Pour rappel, lors de la suppression de la TH et de la CVAE, l'Etat s'était engagé à maintenir le dynamisme des recettes de la TH et de la CVAE, or pour 2024, ces recettes nettes des reversements des trop perçus 2023, ont été en baisse par rapport à 2023.

	2023	Etat 1259 2024	Montant brut perçu 2024	Reversement trop perçus 2023 en 2024	Montant net perçu 2024
Fraction TVA compensant suppression TH	2 453 833,00 €	2 564 627,00 €	2 453 113,00 €	21 380,00 €	2 431 733,00 €
Fraction TVA compensant suppression CVAE	378 369,00 €	394 491,00 €	377 791,00 €	3 317,00 €	374 474,00 €
TOTAL	2 832 202,00 €	2 959 118,00 €	2 830 904,00 €	24 697,00 €	2 806 207,00 €

Concernant la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), la collectivité a encaissé en 2023 la régularisation des sommes non payées par un redevable en 2022 (105k€), retraité de cet élément la TASCOM 2023 aurait été de 270k€ en 2023 (hausse de 20k€ ou +8,1%). Ainsi à périmètre constant, en 2024, la TASCOM est stable.

Les rôles supplémentaires 2024 se sont élevés à 87,7k€, montant lié principalement aux régularisations sur les impôts directs locaux (FB, FNB, THRS).

Le produit des IFER progresse en lien avec l'identifications de nouvelles installations devant être mises à l'imposition en 2023 (rôles supplémentaires de 44k€ en 2023).

Dotations et participations

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Tx d'évolution
Dotations d'intercommunalité (DGF)	387 294,00 €	426 684,00 €	509 062,00 €	19,31%
Dotations de compensation (DGF)	326 393,00 €	324 498,00 €	319 128,00 €	-1,65%
FCTVA de fct°	2 758,98 €	12 144,51 €	5 745,32 €	-52,69%
Dispositif Etat - filet de sécurité 2022	92 631,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Compensations fiscales	167 388,00 €	186 705,00 €	217 203,00 €	16,33%
Subventions reçues	1 816 008,04 €	2 144 053,94 €	1 971 645,72 €	-8,04%
<i>Centre bourg</i>	47 061,00 €	32 149,16 €	21 649,13 €	-32,66%
<i>VAH</i>	20 000,00 €	29 800,00 €	30 000,00 €	0,67%
<i>Guichet unique renonvation énergétique</i>	31 108,90 €	8 171,10 €	15 585,00 €	90,73%
<i>Conseiller numérique</i>	29 000,00 €	29 000,00 €	24 000,00 €	-17,24%
<i>Maison France Services</i>	30 000,00 €	35 000,00 €	40 000,00 €	14,29%
<i>Eau rivières-GEMAPI</i>	5 818,00 €	104 624,00 €	4 103,00 €	-96,08%
<i>Enfance/jeunesse</i>	1 451 159,19 €	1 644 901,74 €	1 609 610,19 €	-2,15%
<i>OM- appel à projet tri des biodéchets</i>	0,00 €	46 533,00 €	4 676,78 €	-89,95%
<i>Cité éducative</i>	0,00 €	0,00 €	22 000,00 €	-
<i>Volontariat Territorial d'Administration</i>	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	-
<i>Programme ACTEE (action des collectivités pour l'efficacité énergétique)</i>	0,00 €	0,00 €	21 754,00 €	-
<i>Politique ville</i>	5 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00%
<i>Musée</i>	39 476,93 €	64 165,07 €	14 257,73 €	-77,78%
<i>Culture</i>	157 384,02 €	145 709,87 €	140 009,89 €	-3,91%
Total chapitre 74	2 792 473,02 €	3 094 085,45 €	3 022 784,04 €	-2,30%

Le montant des dotations et participations s'est contracté de 71,3k€ (-2,3%) en 2024 pour atteindre 3,02M€.

La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat progresse de 10,25% (+77k€) grâce au dynamisme de la dotation d'intercommunalité (critères population, coefficient d'intégration fiscale, potentiel fiscal et revenu par habitant). Les compensations fiscales progressent également en lien avec l'évolution des valeurs locatives cadastrales et de la neutralisation par l'Etat du manque à gagner pour la collectivité suite aux décisions fiscales du Parlement (réduction de 50% des bases d'imposition foncières des locaux industriels sur les taux de 2020).

Sur les subventions et participations que nous percevons en fonction de nos activités, il faut noter :

- L'obtention de nouveaux financements :
 - o 20k€ pour le volontariat territorial d'administration (embauche d'un jeune diplômé sur des missions d'ingénierie ponctuelles) ;

- o Le programme conventionné avec la FNCCR pour nos actions visant à améliorer la performance énergétique de nos bâtiments (+21,7k€) ;
- o 22k€ pour nos actions dans le cadre de la cité éducative.
- Une contraction pour nos actions du fait de moindres financements de nos partenaires (Département et Région) :
 - o De 100k€ pour nos actions dans le cadre de la GEMAPI avec l'absence de travaux d'entretien subventionnables en 2024 ;
 - o Dans le domaine de l'enfance/jeunesse (-35k€ car nous avons été prudents dans les rattachements de recettes), du musée (-49,9k€ en fonction de la programmation), de la culture (-5,7k€) et dans le cadre de l'appel à projet tri des biodéchets (-41,8k€ en fonction de l'avancement des actions)

Les autres produits de gestion courante

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Tx d'évolution
Loyers MSP Caylar	20 763,06 €	11 560,86 €	11 232,32 €	-2,84%
Loyers Hôtel des Entreprises soubes	18 533,35 €	12 000,00 €	12 861,19 €	7,18%
Loyers ESAT Le Caylar	80 310,47 €	70 526,76 €	78 767,45 €	11,68%
Loyers occupants bâtiment Barral	31 547,48 €	32 499,32 €	32 518,18 €	0,06%
Loyers Mégisserie	20 939,93 €	21 640,03 €	22 396,80 €	3,50%
Loyers parcelle agricole prunarède	396,94 €	418,31 €	440,18 €	5,23%
Loyers fromages du salagou	0,00 €	7 886,64 €	8 162,16 €	3,49%
Loyers bâtiment recyclerie	0,00 €	3 000,00 €	3 741,93 €	24,73%
Participations famille BAFA	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	-
Autres	2,30 €	1,46 €	8 045,50 €	-
Régularisation rattachement comptable GEMAPI	0,00 €	0,00 €	60 636,00 €	-
Libéralités et mécénats reçus	0,00 €	0,00 €	23 950,00 €	-
Dedits et pénalités recues	0,00 €	0,00 €	65 270,63 €	-
Total chapitre 75	172 493,53 €	159 533,38 €	331 022,34 €	107,49%

Les montants perçus sur les autres produits de gestion courante sont en fortes hausse (+171,5k€ ou +107,49%) par rapport à 2023.

Cette hausse découle :

- Des changements d'imputations comptables suite au passage à la nomenclature M57. Auparavant des recettes étaient encaissées sur le chapitre 77 et avec le passage en M57 elles sont imputées en 75 (libéralités, pénalités marchés publics, participation des familles au BAFA, etc.).
- Des régularisations comptables avec la non-constatation en 2023 du produit de vente d'électricité à EDF générés grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur l'hôtel des entreprises de Soubès et sur le bâtiment occupé par l'ESAT au Caylar ;
- La régularisation d'un rattachement comptable pour la GEMAPI (annulation en fonctionnement pour bascule en investissement) ;
- L'enregistrement de recettes en lien avec le protocole d'accord avec un titulaire de marché public ayant souhaité dénoncer son contrat (2k€) et des indemnités des frais de justice versées par notre assureur (5,8k€).

Produits exceptionnels

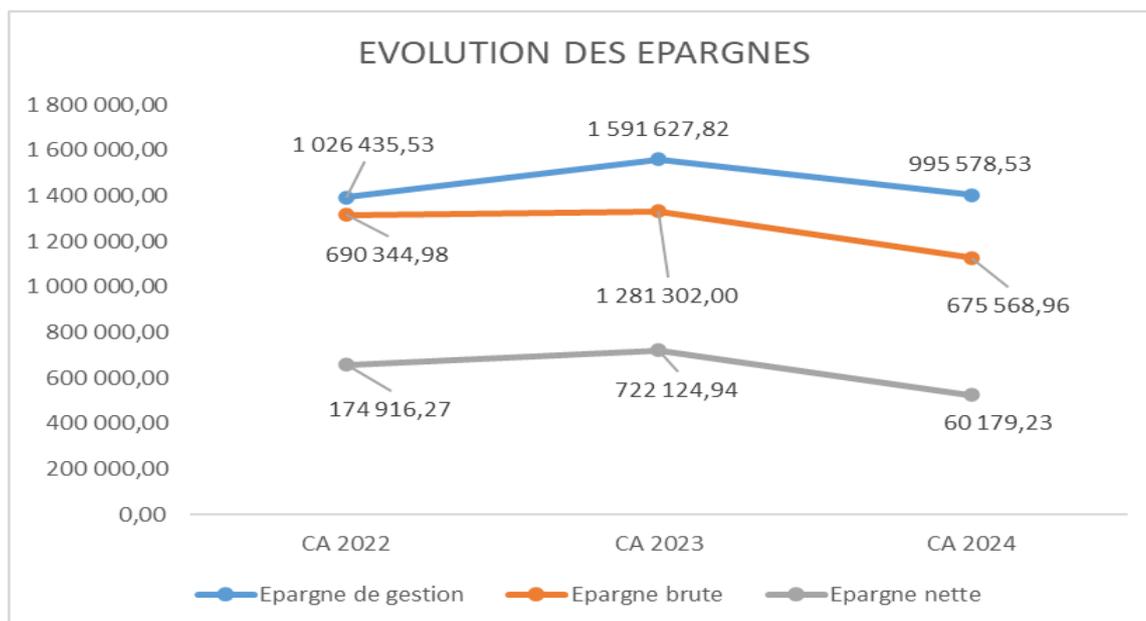
Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Mécénat Culture	15 393,52 €	14 950,00 €	0,00 €
Mécénat Musée	0,00 €	10 500,00 €	0,00 €
Pénalités marchés publics	268 555,77 €	0,00 €	0,00 €
Régularisation excès de rattachements	7 857,14 €	15 281,89 €	0,00 €
Autres recettes exceptionnelles	13 457,68 €	3 603,81 €	20 301,30 €
Produit des cessions 775	2 500,00 €	960,00 €	0,00 €
Total	307 764,11 €	45 295,70 €	20 301,30 €

Les recettes exceptionnelles connaissent une forte variation en 2024 avec les changements d'imputation comptables. Les 20k€ de recettes concernent l'indemnité de notre assureur suite au décès d'un de nos agents.

1.2. L'ÉPARGNE

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024
70 Produits des services et ventes diverses	1 367 948,91 €	1 633 832,75 €	1 815 197,55 €
73 Produits des impôts et taxes	9 916 384,04 €	10 777 222,04 €	10 949 692,04 €
74 Dotations et subventions	2 792 473,02 €	3 094 085,45 €	3 022 784,04 €
75 Autres produits de gestion courante	172 493,53 €	159 533,38 €	331 022,34 €
013 Atténuation de charges	452 629,13 €	412 269,20 €	295 547,57 €
Recettes courantes de fonctionnement hors recettes exceptionnelles (1)	14 701 928,63 €	16 076 942,82 €	16 414 243,54 €
011 Charges à caractère général	2 597 031,68 €	2 932 606,56 €	2 796 380,49 €
012 Charges de personnel	6 997 149,80 €	7 132 787,35 €	7 832 670,22 €
65 Autres charges de gestion courante	2 619 957,92 €	3 128 117,13 €	3 281 024,03 €
014 Atténuation de produits	1 093 197,71 €	1 338 086,71 €	1 123 699,71 €
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles (2)	13 307 337,11 €	14 531 597,75 €	15 033 774,45 €
Retraitement des travaux en régie (+)	0,00 €	13 036,66 €	21 918,47 €
Produit des cessions d'actif (-)	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	1 392 091,52	1 558 381,73	1 402 387,56
76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66 Charges financières	216 037,92 €	253 370,12 €	235 860,90 €
Résultat financier (4)	-216 037,92 €	-253 370,12 €	-235 860,90 €
77 Produits exceptionnels hors cessions	305 264,11 €	44 335,70 €	20 301,30 €
67 Charges exceptionnelles	164 625,53 €	16 819,54 €	60 734,43 €
Résultat exceptionnel (5)	140 638,58 €	27 516,16 €	-40 433,13 €
Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	1 316 692,18	1 332 527,77	1 126 093,53
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette hors prêt court terme (7)	660 126,40 €	610 535,53 €	602 178,15 €
Epargne nette retraitée des remboursements anticipés et des prêts relais (8) = (6) - (7)	656 565,78	721 992,24	523 915,38

Evolution des épargnes



EVOLUTION DES EPARGNE EN % DES RFF			
	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Epargne de gestion	9,28%	9,67%	8,53%
Epargne brute	8,77%	8,27%	6,85%
Epargne nette	4,38%	4,48%	3,19%

Compte tenu de la conjoncture, le niveau d'épargne nette atteint reste à un niveau acceptable au vu de notre politique d'investissement même si cela marque une pause dans l'amélioration de notre situation financière.

Fin 2024 l'épargne de gestion s'est contractée de 155,9k€ par rapport à 2023. Cette dégradation traduit la hausse des recettes de gestion (+2% ou +337k€) moins importantes que nos dépenses de gestion (+3,4% ou +502k€).

Il faut se féliciter d'avoir des équipes responsables et impliquées qui ont permis à notre collectivité de réagir rapidement et efficacement aux baisses de financements annoncées en catastrophe par l'Etat en fin d'année 2024. Ces annonces découlant de la correction des recettes de TVA nationales attendues pour 2024, ont impacté à hauteur de 152,9k€ la collectivité. Ce montant correspond à l'écart entre le montant de fraction de TVA 2024 notifié par l'Etat en avril 2024 et le montant net que nous avons réellement encaissé en 2024. Sans cela notre épargne nette aurait été au niveau de celle de 2023.

Les incertitudes sur les mesures d'économies qui seront décidées par le gouvernement incitent, pour l'avenir, à la plus grande prudence. Les choix courageux faits pour le budget 2025 devraient nous permettre de maintenir nos épargnes à un niveau raisonnable en 2025, mais ces efforts devront être maintenus voire accentués en 2026.

1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1.3.1. Les dépenses réelles d'investissement

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
20 - Immobilisations incorporelles	399 896,00 €	220 614,13 €	51 343,08 €
21 - Immobilisations corporelles	1 280 216,98 €	719 860,98 €	245 918,00 €
23 - Immobilisations en cours	475 285,78 €	263 602,88 €	99 075,69 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	617 650,00 €	602 178,15 €	
10- Dotations fonds divers et réserves	147 941,72 €	0,00 €	
26 - Participations créances rattachées	1 500,00 €	1 500,00 €	
13 - Subvention d'investissement reçues	64 720,67 €	38 531,00 €	26 189,67 €
204 - Subventions d'équipement versées	261 726,00 €	86 477,00 €	52 500,00 €
45 - Total des opérations pour compte de tiers	32 182,63 €	11 887,79 €	20 294,84 €
TOTAL des dépenses réelles d'investissement	3 281 119,78 €	1 944 651,93 €	495 321,28 €

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 1 944 651,93€ en 2024, soit un taux de réalisation de 59,26% ou 74,36% avec les restes à réaliser. Pour rappel en 2023 le taux de réalisation avec les restes à réaliser était de 60,99%. Nos process budgétaires ont permis d'améliorer la fiabilité des prévisions budgétaires.

Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 21, 23 et 45)

La Communauté de Communes a réalisé un programme d'équipement de 1 215 965,78€ au titre de l'année 2023.

Les principales dépenses d'équipement 2024 ont été :

- Les investissements liés à GEMAPI : 150 324€ ;
- La fin des travaux d'urgence pour la restauration de la chapelle de la vierge de l'ancienne cathédrale St Fulcran : 23 803,20€ ;
- Les travaux d'aménagement du site d'escalade des Salces : 13 750€ ;
- La finalisation de l'opération de réhabilitation du hameau de Navacelles pour le compte de la commune de St Maurice de Navacelle: 11 887,79€ ;
- Des acquisitions de matériel scénique pour la culture : 19 916,71€ ;
- L'instruction des dossiers habitat dans le cadre de l'OPAH : 107 367,60€ ;
- Les travaux d'amélioration de la micro-crèche des Boskinous : 107 003,10€ ;
- Les différentes études pour les investissements structurants en cours :
 - o La création d'une nouvelle micro-crèche à Lodève : 41 807,19€ ;

- o La création d'un nouveau local pour accueillir le service de gestion des déchets : 68 244,19€ ;
- o La création d'un nouvel local pour l'ALSH adolescent à l'espace Lutéva : 3 145,95€ ;
- o L'aménagement de la Baume Auriol (parking et bergerie) : 6 024€.
- La poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : 95 140,53€ ;
- Des travaux d'entretien de notre patrimoine : 133 537,57€ ;
- Des acquisitions foncières notamment dans le cadre de GEMAPI : 28 063,53€ ;
- La restauration et l'acquisition d'œuvres du musée : 22 543,80€ ;
- Diverses acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services (328k€) en particulier pour le service de gestion des déchets, dont 49k€ dans le cadre l'appel à projet tri des biodéchets.

Les opérations d'investissement pluri-annuelles (délibération du 28/11/2024)

Mouvement DM	N°AP	N° ET INTITULE DE L'AP	Total AP cumulé y compris N	CP antérieurs (réalisations au 01/01/24)	CP ouverts au titre de l'exercice 2024	Restes à financer exercice 2025	Restes à financer exercice 2026	Restes à financer exercice 2027
Initial	1	Elaboration du PLUI	654 820,00	457 710,00	153 250,00	43 860,00		
Révision proposée								
Nouveau montant			654 820,00	457 710,00	153 250,00	43 860,00		
Initial	4	Opération Programmée d'amélioration de l'habitat 2015/2021	1 287 075,00	1 172 723,33	64 351,67	50 000,00		
Révision proposée		selon avancement dossiers			-14 766,67	14 766,67		
Nouveau montant			1 287 075,00	1 172 723,33	49 585,00	64 766,67		
Initial	5	Opération Façade 2017/2022	472 755,89	358 200,49	114 555,40			
Révision proposée		selon avancement dossiers			-79 596,80	79 596,80		
Nouveau montant			472 755,89	358 200,49	34 958,60	79 596,80		
Initial	8	Opération Programmée d'amélioration de l'habitat 2022/2026 Instruction	734 889,00	174 874,86	160 000,00	160 000,00	160 000,00	80 014,14
Révision proposée								
Nouveau montant			734 889,00	174 874,86	160 000,00	160 000,00	160 000,00	80 014,14
Initial	9	Programme Intérêt Général (2022 / 2024)	41 500,00	0,00	10 734,00	30 766,00		
Révision proposée								
Nouveau montant			41 500,00	0,00	10 734,00	30 766,00		
Initial	12	Opération Programmée d'amélioration de l'habitat 2023	98 230,00	27 248,00	34 951,00	36 031,00		
Révision proposée					-16 000,00	16 000,00		
Nouveau montant			98 230,00	27 248,00	18 951,00	52 031,00		
Initial	13	Opération façades 2023	40 697,00	0,00	5 697,00	35 000,00		
Révision proposée								
Nouveau montant			40 697,00	0,00	5 697,00	35 000,00		
Initial	14	Généraliser le tri à la source des biodéchets	189 708,00	54 138,00	89 764,80	45 805,20		
Révision proposée								
Nouveau montant			189 708,00	54 138,00	89 764,80	45 805,20		
Initial	17	Création ALP à Saint Jean de la Blaquière	1 300 000,00	3 000,00	650 000,00	647 000,00		
Révision proposée		travaux reportés			-546 742,82	546 742,82		
Nouveau montant			1 300 000,00	3 000,00	103 257,18	1 193 742,82		
Initial	18	Aménagement et renaturation parking la Baume	556 500,00	3 280,85	31 000,00	522 219,15		
Révision proposée								
Nouveau montant			556 500,00	3 280,85	31 000,00	522 219,15		
Initial	19	Investissements suite à l'Etude 120kg	326 000,00	0,00	326 000,00			
Révision proposée		décalage d'achat			-121 245,00	121 245,00		
Nouveau montant			326 000,00	0,00	204 755,00	121 245,00		
Initial	20	Construction d'un bâtiment pour l'accueil du service de collecte des ordures ménagères	1 153 440,00	1 680,00	240 261,00	911 499,00		
Révision proposée		selon avancement dossiers			-146 261,00	146 261,00		
Nouveau montant			1 153 440,00	1 680,00	94 000,00	1 057 760,00		
Initial	21	OPAH 2024	84 680,00		26 000,00	37 340,00	21 340,00	
Révision proposée		selon avancement dossiers			-10 000,00	10 000,00		
Nouveau montant			84 680,00	0,00	16 000,00	47 340,00	21 340,00	
Initial	22	Façades 2024	80 000,00		20 000,00	60 000,00		
Révision proposée								
Nouveau montant			80 000,00	0,00	20 000,00	60 000,00		
Initial	23	aide à l'immobilier	50 000,00	0,00	20 000,00	30 000,00		
Révision proposée		selon avancement dossiers			-20 000,00	-10 000,00	30 000,00	
Nouveau montant			50 000,00	0,00	0,00	20 000,00	30 000,00	
Initial	24	Fonds de concours complexe Beaumont	100 000,00		50 000,00	50 000,00		
Révision proposée								
Nouveau montant			100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00		
		TOTAUX	7 170 294,89	2 252 855,53	1 041 952,58	3 584 132,64	211 340,00	80 014,14

Les dépenses financières et les subventions d'équipement

Les dépenses financières et les subventions d'équipement se sont élevées à 728 686,15€ en 2024 :

- Le remboursement du capital de la dette a représenté 602 178,15€ ;
- Le reversement de trop perçu de subvention (GEMAPI) : 38 351€ ;
- L'acquisition de 1 500€ de parts sociales de l'entreprise Solairwatt Lodévois ;
- L'attribution de subventions d'équipement à des tiers pour 86 477€ dans le cadre des engagements pris dans les différents dispositifs d'amélioration de l'habitat :
 - o pour l'ancien dispositif façade : 29 262€ ;
 - o pour le dispositif OPAH : 52 481€ ;
 - o pour le dispositif PIG : 4 734€.

1.3.2. Les recettes réelles d'investissement

Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
13 - Subventions d'investissement reçues	539 806,43 €	178 061,51 €	528 098,81 €
21 - Immobilisations corporelles	10 981,09 €	10 981,09 €	
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	2 298,48 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	738 223,73 €	624 066,96 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €	300 537,60 €	
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	207 227,41 €	140 893,41 €	66 334,00 €
TOTAL des recettes réelles d'investissement	1 796 238,66 €	1 256 839,05 €	594 432,81 €

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 1 256 839,05€ en 2024.

Les chapitres 21,23 et 10

Les chapitres 21 et 23 viennent enregistrer la constatation de l'encaissement des retenues de garanties des titulaires de marchés publics ayant dépassés le délai légal de restitution.

Pour le chapitre 10 : la Communauté de Communes a perçu 190 349,40€ au titre du FCTVA en 2024, un complément de 1k€ de l'ancienne association gestionnaire de la micro-crèche des Boskinous et enfin 432,7k€ de l'affectation en 1068 d'une partie du résultat de l'exercice 2023.

L'emprunt

La Communauté de Communes a souscrit un nouvel emprunt de 300k€ en 2024. Ce nouvel emprunt permet à la collectivité de poursuivre son désendettement de 300k€ car elle a remboursé en parallèle 601k€ d'emprunts.

Les subventions perçues et les recettes des travaux pour compte de tiers

FINANCEUR	OPERATION FINANCEE	REALISE EN 2024
CONSEIL DEPARTEMENTAL	REHABILITATION HAMMEAU DE NAVACELLES	140 893,41 €
ETAT	SOUTIEN CANTINE SCOLAIRE	24 617,25 €
CAF	LUTTE CONTRE INDECENCE DES LOGEMENTS	3 450,00 €
CAF	ACQUISITION MATERIELS ACCUEIL DES JEUNES	4 720,25 €
DRAC	AIDE RESTAURATION ŒUVRE DU MUSEE	5 550,00 €
ETAT	DGD REALISATION DU PLUI	75 117,00 €
DEPARTEMENT	TRAVAUX LES BOSKINOUS	6 030,00 €
DEPARTEMENT	BATIMENT DES OM	10 823,01 €
DEPARTEMENT	AIDE ANIMATION OPAH	47 754,00 €
TOTAL		318 954,92

1.4. LA DETTE ET LA TRÉSORERIE

Synthèse de la dette au 31/12/2024

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
8 152 463 €	2,38%	14 ans et 6 mois	7 ans et 9 mois	28

Au 31 décembre 2024, le budget principal de la communauté de communes a un encours de dette de 8 152 463,35€ réparti sur 28 emprunts.

Dettes par risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	7 883 323 €	96,70%	2,33%
Variable	0 €	0,00%	0,00%
Livret A	269 140 €	3,30%	3,96%
Ensemble des risques	8 152 463 €	100,00%	2,38%

La structure de l'encours montre une gestion prudente de la dette, la Communauté de Communes étant protégée contre une remontée des taux avec une grande partie de son encours souscrit à taux fixe (96%). L'ensemble de l'encours de dette à la meilleure note (A1) de la charte Gissler.

Dettes par prêteur

La dette de la collectivité a été contractée auprès de 5 prêteurs.

Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	2 323 684 €	28,50%
CAISSE D'EPARGNE	2 277 081 €	27,93%
BANQUE POSTALE	1 919 106 €	23,54%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 332 592 €	16,35%
CREDIT MUTUEL	300 000 €	3,68%
Ensemble des prêteurs	8 152 463 €	100,00%

La répartition de l'encours entre plusieurs prêteurs permet également de sécuriser la gestion de la dette.

Evolution de l'encours de dette

Sur la période 2019-2024, l'encours de dette est en diminution de 374k€.

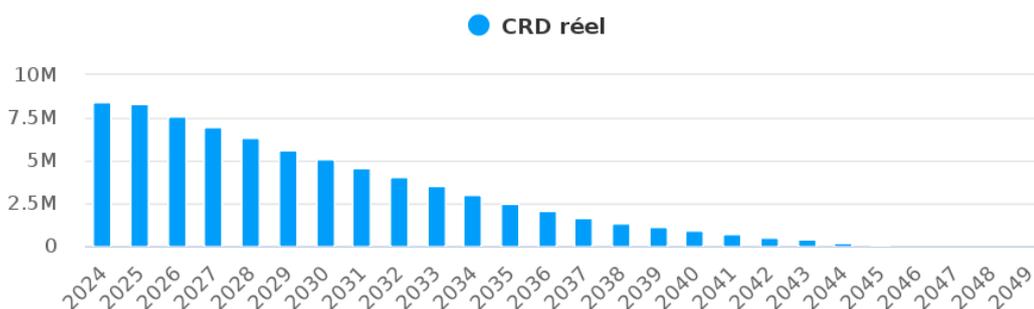
Ratios d'endettement	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Recettes réelles de fonctionnement	12 876 321,31 €	13 222 925,39 €	13 438 987,68 €	15 007 192,74 €	16 121 278,52 €	16 434 544,84 €
Epargne brute	690 344,98 €	1 281 302,00 €	675 568,96 €	1 316 692,18 €	1 332 527,77 €	1 126 093,53 €
Encours de dette au 31.12	8 526 670,46 €	8 521 493,37 €	8 506 103,67 €	9 065 176,96 €	8 454 641,52 €	8 152 463,35 €
Capacité de désendettement	12,35	6,65	12,59	6,88	6,34	7,24
Taux d'endettement	66,22%	64,44%	63,29%	60,41%	52,44%	49,61%

On observe qu'outre la réduction de l'encours de dette sur la période, la capacité de désendettement et le taux d'endettement ont été améliorés et consolidés en 2024.

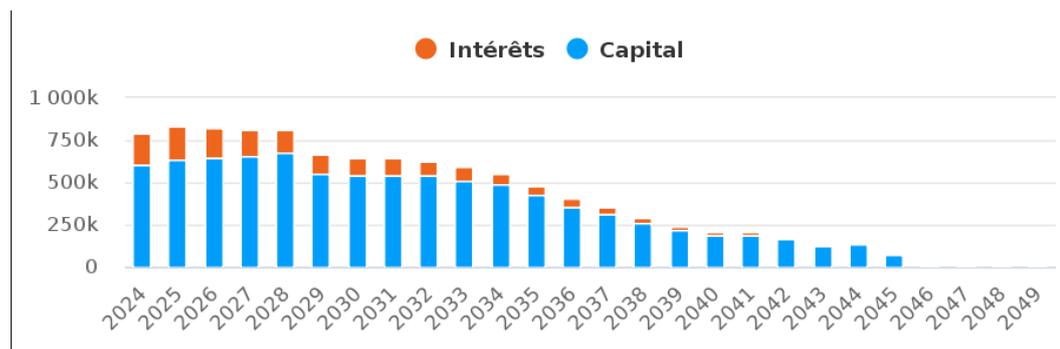
Si la situation de l'endettement de la collectivité est saine, avec un taux d'endettement de 49,61% et une capacité de désendettement de 7,2 années, l'environnement de la collectivité doit l'amener à rester extrêmement prudente et à maintenir sa politique d'optimisation de ses ressources.

Profil d'amortissement de l'encours de dette

En l'absence de nouvel emprunt, la CCLL aura remboursé 50% de son encours de dette actuel d'ici à 2032.



En l'absence de nouvel emprunt, la CCLL connaîtra une baisse de 15,5% (-123,2k€) de son annuité de remboursement de dette en 2029 par rapport à 2024.



La trésorerie

Au 31/12/2024, la trésorerie du budget principal était de 826 865,41€. La collectivité avait deux lignes de trésorerie qui étaient tirées à hauteur de 1 300 000€ (1,3M€ tirables grâce à 2 contrats). La trésorerie de la collectivité représente 20 jours de fonctionnement de la collectivité ce qui est faible.

Avec la hausse des frais financiers, la collectivité doit adapter sa culture de gestion pour tendre vers une limitation du tirage des lignes de trésorerie (objectif ligne de trésorerie 0).

Les restes à recouvrer, c'est-à-dire les sommes dues à la collectivité par des tiers, étaient de 574 082,50€ au 31/12/2024.

	Montant des restes à recouvrer au 31/12/2023	Montant des restes à recouvrer au 31/12/2024	Nombre de créances au 31/12/2024
2003 - 2019	393 779,89 €	392 643,03 €	811
2020	20 988,54 €	20 988,54 €	34
2021	12 143,81 €	12 143,81 €	42
2022	189 886,15 €	63 453,02 €	126
2023	180 591,32 €	21 022,00 €	36
2024	0,00 €	63 832,10 €	21
TOTAL	797 389,71 €	574 082,50 €	1 070

Sur la période 2003-2019 il est peu probable que nous parvenions à recouvrer significatif et il faudra sans doute constater des admissions en non valeur/créances éteintes.

Notre commentaire portera que sur la période 2020 à 2024. Les 181k€ (259 créances) de reste à recouvrer sont constitués principalement de :

- 2 créances concernent les pénalités du musée (34,3k€) dont une pour lequel un accord a été trouvé ;
- 74 concernent (14,7k€) des impayés d'usagers du service enfance/jeunesse ;
- 6 concernent (2,9k€) des redevables de la redevance spéciale sur les OM de 2023 ;
- Une créance de 59k€ concerne un redevable de pénalités dans le cadre d'un marché (contentieux en cours) ;
- 115 créances (34,1k€) concernent l'entreprise Sédarome qui occupait les locaux de l'hôtel de l'entreprise de Soubès et qui est actuellement en procédure de liquidation ;
- 24 créances (4,5k€) concernent 2 occupants (dont un ayant quitté les locaux) du domaines public ;
- 6 créances concernent l'ancien SIEL (10,7k€).

Les provisions pour créances douteuses (principalement les pénalités du musée titrées en 2022) sont de 144 150€.

2. LES BUDGETS ANNEXES

2.1. LES BUDGETS TOURISME (OFFICE DE TOURISME, ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES)

Budget annexe OFFICE DE TOURISME

DEPENSES FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011 - Charges à caractère général	134 102,75 €	131 500,00 €	113 613,74 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	360 813,80 €	373 512,00 €	373 193,83 €
014 - Atténuations de produits	8 084,01 €	54 000,00 €	54 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	23 453,55 €	22 000,00 €	17 720,49 €
042 - Dotations aux amortissements	8 209,00 €	8 105,00 €	7 950,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	534 663,11 €	589 117,00 €	566 478,06 €

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 5,9% (+31,8k€). Si pour 12,4k€ cette hausse provient des dépenses de personnel (+3,43% à périmètre constant mais avec l'impact des revalorisations salariales), l'essentielle de la hausse vient de la mise en œuvre de la taxe de séjour additionnelle (34%) que collecte et reverse la collectivité à la Société de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (SLNMP).

Pour rappel, la taxe de séjour est depuis le 1er janvier 2024 constituée par :

- La part de la collectivité ;
- Une taxe additionnelle de 10% pour le CD 34 (collectée et reversée par la collectivité) ;
- Une taxe additionnelle de 34% pour la SLNMP (collectée et reversée par la collectivité).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	95 487,39 €	126 050,00 €	121 389,19 €
73 - Impôts et taxes	94 208,75 €	164 000,00 €	177 899,34 €
74 - Dotations, subventions et participations	208,50 €	0,00 €	0,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	296 952,11 €	284 367,00 €	263 858,18 €
013 - Atténuations de charges	20 970,83 €	14 200,00 €	12 405,44 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	27 335,53 €	500,00 €	500,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	535 163,11 €	589 117,00 €	576 052,15 €

Les recettes de fonctionnement ont cru de 7,64% (+40,9k€). Le produit de la taxe de séjour a fortement augmenté en raison de la nouvelle taxe additionnelle instauré par le Parlement pour le financement de la nouvelle ligne de TGV entre Perpignan et Montpellier. Par ailleurs, l'augmentation tarifaire décidée en 2023 (sur locaux non classés) a aussi contribué à la hausse de la part CCLL de la taxe de séjour (+39,8k€).

TAXE DE SEJOUR						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Part collectivité	59 241,83 €	57 272,53 €	70 126,55 €	80 840,05 €	77 627,05 €	117 450,26 €
Part CD 34	4 095,46 €	6 890,99 €	7 012,65 €	8 084,01 €	7 762,70 €	11 745,03 €
Part SLNMP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 933,09 €
Total	63 337,29 €	64 163,52 €	77 139,20 €	88 924,06 €	85 389,75 €	169 128,38 €

Le chapitre 70 progresse grâce aux reversements par le budget principal des quotités de temps de travail des agents de l'office de tourisme affectées à des activités du budget principal (temps de travail d'assistant de direction du pôle ressources et de la gestion de la centrale de réservation du musée).

La subvention d'équilibre versée par le budget principal s'est élevée à 255k€ (220k€ en 2023).

RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2024	575 552,15 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2024	566 478,06 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	9 074,09 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	500,00 €
RESULTAT DE CLOTURE 2024	9 574,09 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
20 - Immobilisations incorporelles	8 676,00 €	5 676,00 €	1 200,48 €
21 - Immobilisations corporelles	24 459,23 €	6 844,91 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	33 135,23 €	12 520,91 €	1 200,48 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 300,00 €	353,50 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 105,00 €	7 950,00 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	23 730,23 €	23 730,23 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	33 135,23 €	32 033,73 €	0,00 €

RESULTAT DE CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT	
SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2024	8 303,50 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2024	12 520,91 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	-4 217,41 €
RESTES A REALISER RECETTES	0,00 €
RESTES A REALISER DEPENSES	1 200,48 €
SOLDE DES RAR	-1 200,48 €
EXCEDENT REPORTE	23 730,23 €
CAPACITE DE FINANCEMENT 2024	18 312,34 €
RESULTAT GLOBAL EXERCICE 2024	29 086,91 €

Budget annexe ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

DEPENSES FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011 - Charges à caractère général	25 783,77 €	19 460,00 €	17 295,24 €
66 CHARGES FINANCIERES	13 395,58 €	12 577,29 €	11 935,99 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	68 615,71 €	64 566,21 €
042 - Dotations aux amortissements	894,00 €	1 084,00 €	894,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	29 564,71 €	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	1 459,94 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	41 533,29 €	131 301,71 €	94 691,44 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	33 846,62 €	22 758,00 €	23 133,04 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 630,30 €	54 000,64 €	54 296,51 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	54 543,07 €	54 936,99 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	60 476,92 €	131 301,71 €	132 366,54 €

A noter la constatation de créances éteintes pour 64 566,21€ correspondant aux impayés des occupants successifs du site de la Baume Auriol dont les entreprises ont fait faillite. Le financement de cet apurement a été possible grâce à une subvention d'équilibre du budget principal de 54,9k€.

La baisse du chapitre 70 fait suite aux régularisations de 2023 (redevances assainissement non titrées en 2022). La hausse sur le chapitre 75 découle de la neutralisation du décalage de la constatation de la part variable versée par le délégataire du camping qui permet de constater sur l'année 2024 les parts variables 2023 et 2024.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	43 023,00 €	43 021,32 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	154 511,06 €	154 511,06 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	197 534,06 €	197 532,38 €	0,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	166 885,35 €	18 943,63 €	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	29 564,71 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 084,00 €	894,00 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	197 534,06 €	19 837,63 €	0,00 €

La recette du chapitre 10 correspond à l'affectation du résultat 2023 sur l'exercice 2024.

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	37 675,10 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-177 694,75 €
RESULTAT EXERCICE 2024	-140 019,65 €

Suite à la dissolution du budget au 31/12/2024, les résultats seront reportés sur le budget principal.

2.2. LES BUDGETS ÉCONOMIQUES

Budget annexe ZAE-PAE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011 - Charges à caractère général	18 059,84 €	347,64 €	0,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	1 435,43 €	1 152,36 €	1 138,08 €
042 - Dotations aux amortissements	100 891,00 €	391 029,00 €	76 440,00 €
002 - Résultat reporté de fonctionnement	0,00 €	8 402,21 €	8 402,21 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	1 449,30 €	1 500,00 €	1 138,08 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	121 835,57 €	402 431,21 €	87 118,37 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	100 891,00 €	399 431,21 €	76 440,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	2 570,87 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 093,06 €	3 000,00 €	1 138,08 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	1 449,30 €	0,00 €	1 138,08 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	113 433,36 €	402 431,21 €	81 287,03 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
21 - Immobilisations corporelles	273 187,93 €	0,00 €	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 253,00 €	10 253,00 €	
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 500,00 €	1 138,08 €	
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	106 088,07 €	106 088,07 €	
TOTAL des dépenses d'investissement	391 029,00 €	117 479,15 €	0,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	391 029,00 €	76 440,00 €	
TOTAL des recettes d'investissement	391 029,00 €	76 440,00 €	0,00 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-5 831,34 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-41 039,15 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-46 870,49 €

Sur ce budget il reste un emprunt fin 2024, dont le capital restant dû est de 27 390€ (fin en 2027).

LES ARQUES - SOUBES								
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Permis de construire accordé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEEE ENCAISSEMENT
4	RC CAOUTCHOUC	Réparation de machines et équipements mécaniques	OUI	OUI	Validation vente en conseil com du 15/06/2023	1 960	76 440 (39 € H.T. le m²) =>91 720€ TTC	2024
LES ROCAILLES - LE CAYLAR								
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Permis de construire accordé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT
17						291m²	15 423€ HT (53€ le m²) => 18 507,60€ TTC	En cours
PAE MOULINAGE- LODEVE								
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Permis de construire accordé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT
Acôté Muzzarelli					Nombreuses contraintes urbanistiques	6 126	132 500 euros HT (21,62€ le m²) => 159 000€ TTC	En cours

Budget annexe OFFICE DE COMMERCE – CA 2024

DEPENSES FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011 - Charges à caractère général	34 691,45 €	34 600,00 €	27 572,22 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	51 190,08 €	51 806,00 €	49 053,36 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 243,52 €	3 500,00 €	3 375,50 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	89 125,05 €	89 906,00 €	80 001,08 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	18 268,00 €	17 300,00 €	19 169,09 €
74 - Dotations, subventions et participations	39 922,95 €	1 500,00 €	77,05 €
75 - Autres produits de gestion courante	11 980,70 €	62 639,29 €	53 703,56 €
77 - Produits exceptionnels	5 000,10 €	0,00 €	0,00 €
013 - Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	326,06 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	22 420,01 €	8 466,71 €	8 466,71 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	97 591,76 €	89 906,00 €	81 742,47 €

Il faut signaler la fin de la participation du Département au financement du salon des artisans (-15k€ de subvention annuelle) et la fin du financement pour le poste de manager de commerces sur 2 ans obtenu (20k€ par an) en 2022 auprès de la Banque des Territoires dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain.

La collectivité s'est substituée à ces financements ce qui s'est traduit par une hausse de la subvention d'équilibre qui est passée de 11,9k€ en 2023 (réduite en 2022 et 2023 grâce au financement de la Banque des Territoires) à 48,7k€ en 2024 et par des efforts d'économies dans l'organisation du salon des artisans.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
21 - Immobilisations corporelles	1 718,91 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	1 718,91 €	0,00 €	0,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
001 - Résultat d'investissement reporté (excédent)	1 718,91 €	1 718,91 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	1 718,91 €	1 718,91 €	0,00 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 741,39 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	1 718,91 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 460,30 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNAUTE
COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 20001734100112

POSTE COMPTABLE : SCG COEUR D'HERAULT

M. 57

**Compte administratif
Voté par nature**

BUDGET : OFFICE DE COMMERCE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	36
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	38
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	42
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	46
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	48
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	50
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	51
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	53
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	57
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	80 001,08	73 275,76	10 185,62 A1	3 460,30
Investissement	0,00	0,00 (2)	1 718,91 A2	1 718,91
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	80 001,08	73 275,76 (3)	8 466,71 A3	1 741,39

RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes
TOTAL des RAR	I + II 0,00 III + IV	0,00 B1
Investissement	I 0,00 III	0,00 B2
Fonctionnement	II 0,00 IV	0,00 B3
		Solde (B) (5)

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	3 460,30
Investissement	1 718,91
Fonctionnement	1 741,39

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	A	G
Section de fonctionnement	80 001,08	73 275,76
Section d'investissement	0,00	0,00
	+	+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	I
Report en section de fonctionnement (002)	0,00	8 466,71 (si excédent)
Report en section d'investissement (001)	0,00	1 718,91 (si excédent)
	+	+

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	= G + H + I + J
	80 001,08	83 461,38

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	K
Section de fonctionnement	0,00	0,00
Section d'investissement	0,00	0,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	= K + L
	0,00	0,00

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	= G + I + K
Section de fonctionnement	80 001,08	81 742,47
Section d'investissement	0,00	1 718,91
TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L
	80 001,08	83 461,38

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	0,00	II + IV	0,00
--------------	---------	-------------	---------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	1 718,91
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	1 718,91
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		1 718,91		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	27 572,22	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	19 169,09
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	49 053,36	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	77,05
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	3 375,50	75 Autres produits de gestion courante (1)	53 703,56
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	326,06
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	80 001,08	Total recettes de gestion des services	73 275,76
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 80 001,08	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 73 275,76

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 80 001,08	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 73 275,76
---	--------------------------	---	--------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 8 466,71

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 80 001,08	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 81 742,47
---	------------------------------	---	-------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 741,39
--	-----------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	27 572,22		27 572,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	49 053,36		49 053,36
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 375,50	0,00	3 375,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		80 001,08	0,00	80 001,08

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	1 718,91
--	-----------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	326,06		326,06
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	19 169,09		19 169,09
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	77,05		77,05
75	Autres produits de gestion courante (8)	53 703,56	0,00	53 703,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		73 275,76	0,00	73 275,76

Pour information R002 Résultat positif reporté	8 466,71
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 718,91	0,00	0,00	1 718,91	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporables (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 718,91	0,00	0,00	1 718,91	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 718,91	0,00	0,00	1 718,91	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 718,91	0,00	0,00	1 718,91	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 718,91	0,00	0,00	1 718,91	0,00	0,00

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virerment de la section de fonctionnement (4)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	1 718,91			
Total des recettes d'investissement cumulées	1 718,91	1 718,91	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III		A1				
Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DIM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 718,91	0,00	0,00	1 718,91	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 718,91	0,00	1 718,91	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 718,91	0,00	1 718,91	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 718,91	0,00	0,00	1 718,91	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	1 718,91	0,00	0,00	1 718,91	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00		
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	0,00	0,00		0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	89 906,00	71 563,68	8 437,40	0,00	9 904,92	0,00	80 001,08
011	Charges à caractère général (3)	34 600,00	19 134,82	8 437,40	0,00	7 027,78	0,00	27 572,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	51 806,00	49 053,36	0,00	0,00	2 752,64		49 053,36
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 500,00	3 375,50	0,00	0,00	124,50	0,00	3 375,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	89 906,00	71 563,68	8 437,40	0,00	9 904,92	0,00	80 001,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles	89 906,00	71 563,68	8 437,40	0,00	9 904,92	0,00	80 001,08
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00		0,00
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	89 906,00	71 563,68	8 437,40	0,00	9 904,92	0,00	80 001,08
--	------------------	------------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------	------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	81 439,29	68 275,76	5 000,00	0,00	8 163,53
013	Atténuations de charges (3)	0,00	326,06	0,00	0,00	-326,06
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	17 300,00	19 169,09	0,00	0,00	-1 869,09
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 500,00	-4 922,95	5 000,00	0,00	1 422,95
75	Autres produits de gestion courante (3)	62 639,29	53 703,56	0,00	0,00	8 935,73
	Total des recettes de gestion des services	81 439,29	68 275,76	5 000,00	0,00	8 163,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	81 439,29	68 275,76	5 000,00	0,00	8 163,53
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		8 466,71				

Total des recettes de fonctionnement cumulées	89 906,00	76 742,47	5 000,00	0,00	8 163,53
--	------------------	------------------	-----------------	-------------	-----------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	89 906,00	71 563,68	8 437,40	0,00	9 904,92	0,00	80 001,08
011	Charges à caractère général (4)	34 600,00	19 134,82	8 437,40	0,00	7 027,78	0,00	27 572,22
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	280,00	0,00	-280,00	0,00	280,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	2 070,00	3 546,94	0,00	383,06	0,00	5 616,94
6234	Réceptions	6 000,00	6 085,00	0,00	0,00	-85,00	0,00	6 085,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	2 138,06	1 712,54	0,00	149,40	0,00	3 850,60
6238	Divers	7 500,00	5 061,00	0,00	0,00	2 439,00	0,00	5 061,00
6251	Voyages, déplacements et missions	200,00	424,76	0,00	0,00	-224,76	0,00	424,76
6261	Frais d'affranchissement	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 700,00	1 600,00	0,00	0,00	100,00	0,00	1 600,00
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	1 756,00	2 897,92	0,00	1 346,08	0,00	4 653,92
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	51 806,00	49 053,36	0,00	0,00	2 752,64		49 053,36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	170,00	174,00	0,00	0,00	-4,00		174,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	610,00	626,38	0,00	0,00	-16,38		626,38
64131	Rémunérations	37 100,00	34 711,57	0,00	0,00	2 388,43		34 711,57
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 000,00	10 582,46	0,00	0,00	417,54		10 582,46
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 450,00	1 461,56	0,00	0,00	-11,56		1 461,56
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	1 380,00	1 409,39	0,00	0,00	-29,39		1 409,39
6455	Cotisations pour assurance du personnel	96,00	88,00	0,00	0,00	8,00		88,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 500,00	3 375,50	0,00	0,00	124,50	0,00	3 375,50
65568	Autres contributions	3 500,00	3 372,00	0,00	0,00	128,00	0,00	3 372,00
65888	Autres	0,00	3,50	0,00	0,00	-3,50	0,00	3,50

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	89 906,00	71 563,68	8 437,40	0,00	9 904,92	0,00	80 001,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles	89 906,00	71 563,68	8 437,40	0,00	9 904,92	0,00	80 001,08
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

	III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	81 439,29	68 275,76	5 000,00	0,00	8 163,53
013	Atténuations de charges (4)	0,00	326,06	0,00	0,00	-326,06
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	326,06	0,00	0,00	-326,06
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	17 300,00	19 169,09	0,00	0,00	-1 869,09
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	13 800,00	14 580,00	0,00	0,00	-780,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 500,00	4 589,09	0,00	0,00	-1 089,09
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 500,00	-4 922,95	5 000,00	0,00	1 422,95
74718	Autres participations Etat	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
7472	Participation régions	0,00	-4 922,95	5 000,00	0,00	-77,05
75	Autres produits de gestion courante (4)	62 639,29	53 703,56	0,00	0,00	8 935,73
756	Libéralités reçues	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	57 639,29	48 700,00	0,00	0,00	8 939,29
75888	Autres	0,00	3,56	0,00	0,00	-3,56
	Total des recettes de gestion des services	81 439,29	68 275,76	5 000,00	0,00	8 163,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	81 439,29	68 275,76	5 000,00	0,00	8 163,53
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

	0,00
Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

		IV					
		A1					

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	63 Actions sectorielles																			
		60 Services communs		61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		633 Développement touristique											
						6311	6312														
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	3,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	79 997,58	0,00	0,00		80 001,08
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	27 572,22	0,00	0,00		27 572,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	49 053,36	0,00	0,00		49 053,36
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	3 372,00	0,00	0,00		3 375,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	73 274,89	0,00	0,00		73 275,76
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	326,06	0,00	0,00		326,06
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	19 169,09	0,00	0,00		19 169,09
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	77,05	0,00	0,00		77,05
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	53 702,69	0,00	0,00		53 703,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60		61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63			633 Développement touristique	
		Services communs				631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		
						6311 Laboratoire	6312 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 997,58	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 616,94	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 085,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 850,60	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 061,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	424,76	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 653,92	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNEFT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	626,38	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 711,57	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.P.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 582,46	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 461,56	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 409,39	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 372,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 274,89	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326,06	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 580,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 589,09	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77,05	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 700,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,69	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 997,58
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 616,94
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 085,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 850,60
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 061,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	424,76
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 653,92
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	626,38
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 711,57
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 582,46
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 461,56
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 409,39
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 372,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 274,89
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326,06
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 580,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 589,09
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77,05
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 700,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,69

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €	10/10/2024
L	DOCUMENTS URBANISME	10
L	FRAIS D'ETUDES NON AMORTISSABLES	0
L	FRAIS D'ETUDES NON SUIVIS DE TRAVAUX	5
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5
L	FRAIS D'INSERTION	5
L	SUBV EQUIP VERSEE MOBILIERES MATERIEL ETUDES GFP	5
L	SUBV EQUIP VERSEE MOBILIERES MATERIELS ETUDES < 200	1
L	SUBV EQUIP VERSEE MOBILIERES MATERIELS ETUDES > 200	5
L	SUBV EQUIP VERSEE BATIMENT ET INSTALLATIONS	30
L	LOGICIELS	5
L	AUTRES IMMOS INCORPORELLES	5
L	TERRAINS NUS	0
L	TERRAINS BATIS	0
L	PLANTATIONS ARBRES ARBUSTES	15
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0
L	BATIMENTS SCOLAIRES	0
L	BATIMENTS SOCIAUX MEDICO SOCIAUX	0
L	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	0
L	EQUIPEMENTS CIMETIERE	0
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	30
L	INSTAL AGENCEMENTS AMENAGEMENT BAT PUBLICS	0
L	INSTAL AGENCEMENTS AMENAGEMENT IMMEUBLE RAPPORT	30
L	AUTRES CONSTRUCTIONS AMORTISSABLES	15
L	RESEAUX DE VOIRIE	0
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	15
L	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	15
L	AUTRES RESEAUX	15
L	AUTRES MATERIELS INCENDIE	5
L	VEHICULES LEGERS VOIRIE	10

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	VEHICULES LOURDS VOIRIE	15 10/10/2024
L	AUTRE MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	5 10/10/2024
L	AUTRES MATERIEL OUTILLAGE TECH	2 10/10/2024
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15 10/10/2024
L	217328 AUTRES BATIMENTS PRIVES	30 10/10/2024
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 10/10/2024
L	10 ANS- RESEAUX CABLES	10 10/10/2024
L	VEHICULES LEGERS	10 10/10/2024
L	VEHICULES LOURDS	15 10/10/2024
L	AUTRES VEHICULES	5 10/10/2024
L	MATERIEL INFO < 1000€	3 10/10/2024
L	MATERIEL BUREAU ET MOBILIER	5 10/10/2024
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	3 10/10/2024
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES > 10000€	15 10/10/2024
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES < 1000€	3 10/10/2024
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES > 1000€	8 10/10/2024
L	INSTALL GENERALES AGENCEMENTS DIVERS	10 10/10/2024
L	VEHICULES LEGERS	10 10/10/2024
L	VEHICULES LOURDS	15 10/10/2024
L	AUTRES VEHICULES	5 10/10/2024
L	MATERIEL INFO SCOLAIRES < 1000?	3 10/10/2024
L	MATERIEL INFO SCOLAIRES > 1000?	5 10/10/2024
L	MATERIEL INFO < 1000?	3 10/10/2024
L	MATERIEL INFO > 1000?	5 10/10/2024
L	MATERIEL BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRE	5 10/10/2024
L	MATERIEL BUREAU ET MOBILIER	5 10/10/2024
L	MATERIEL TELEPHONIE	3 10/10/2024
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES > 10000?	15 10/10/2024
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES < 1000?	3 10/10/2024
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES > 1000?	8 10/10/2024
L	TRAVAUX EN COURS	0 10/10/2024
L	RESTAURATION DE BIEN HISTORIQUE ET CULTUREL	0 10/10/2024
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 10/10/2024
L	AVANCE	0 10/10/2024
L	TITRE DE PARTICIPATION	0 10/10/2024
L	CREANCES SUR DES PARTICUL. ET AUTR. PERS. DE DROIT	0 10/10/2024
L	Aménagement parking - Soubès	0 10/10/2024

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés par unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A		478	0,00	332-8-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police
 POIMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meff du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 326-352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de directeur).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-12 et 333-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 718,91
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 718,91

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 718,91
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 718,91

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 718,91			1 718,91
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 718,91			1 718,91
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				1 718,91

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0 5 9

Nombre de membres présents : 0 3 2

Nombre de suffrages exprimés : 0 3 8

VOTES :

Pour : 0 3 8

Contre : 0

Abstentions : 0

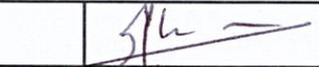
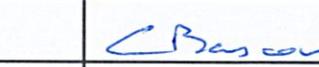
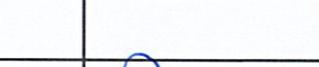
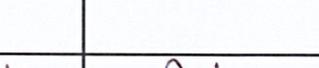
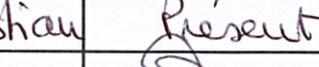
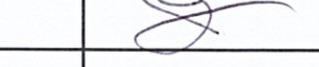
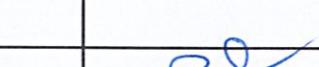
Date de convocation : 26/06/25

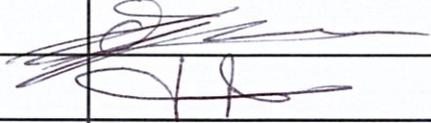
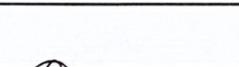
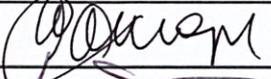
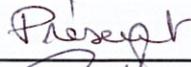
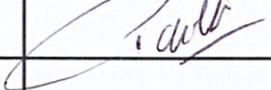
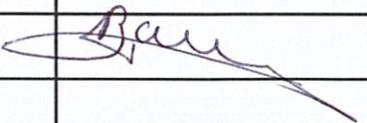
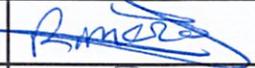
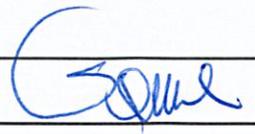
Présenté par (1) le Président
A. l'ordre le 26/06/25

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A. l'ordre, le 26/06/25

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABRIC Michel		
ALIBERT Damien		
BASCOUL Chantal		
BAÏSSET Martine		
BENAMEUR Ali		
BENAMMAR-KOLY Fadhila		
BERLENDIS Philippe		
BEVILACQUA Luc	BECCAS Christian	Présent
BOSC David		
BOUSQUET Pierre-Paul		
BRAL Jean Michel		
CLARISSAC Jérôme		
COMBES Michel		
COUVELARD Jean-Christophe		
CROS Ludovic		
DRUART David		
DRUENE Michel	CARLES Alain	
ENNADIFI Fatima		
FABRE Daniel		

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
FALCOU Alain	
GALEOTE Monique	
GOUDAL Joëlle	
GOUJON Bernard	
GOURMELON Izia	
GOUTELLE Antoine	
JAHNICH Bernard	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LÉVÊQUE Gaëlle	
MARRES Gilles	
OLIVIER Françoise	
OLLIER Eric	
PAILHOX Jean-Paul	
PEDROS Isabelle	
PERIGAULT Isabelle	
PRADEL Sophie	
REQUI Jean-Luc	
RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	
ROIG Frédéric	
ROMERO Sonia	
ROMO Christophe	SUNET Bertrand 
ROUQUETTE Damien	
ROUVEIROL Valérie	
SAUVIER Jean-Marc	
SINEGRE Joana	
STADLER Magali	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SYZ Nathalie	
THERY Clément	
TONON Sandrine	
TRINQUIER Jean	
VALAT Jérôme	absent
VALETTE Daniel	
VAN DER HORST Claire	
VANEL Véronique	
VENOT Félicien	
VERDOL Marie-Laure	
VIALA Alain	

30/06/25

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/07/25 et de la publication le 03/07/25

A, le

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Fait à Lodeve

le 26/06/25



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Lodevois et Larzac

LODEVOIS ET LARZAC

1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE

Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40

contact@lodevoisetlarzac.fr

www.lodevoisetlarzac.fr